

Grille de tarification en vigueur

PRESTATIONS	TARIFS HT/salarié
OFFRE SOCLE – Secteur Privé	
- Frais d'adhésion	40,00 €
- Frais administratifs par nouveau salarié	80,00 €
- Cotisation annuelle pour les catégories SI et SIA	115,50 €
- Cotisation annuelle pour les catégories SIR	138,60 €
- Intérimaire	92,40 €
- Stagiaire école	30,00 €
PÉNALITÉS – OFFRE SOCLE - Secteur Privé	
- Non déclaration d'un salarié (<i>par salarié/an</i>)	100,00 €
- Absence à la visite non déclarée 48h avant	50,00 €
- Frais de recouvrement forfaitaire	40,00 €
- Frais de recouvrement par voie d'huissier	20% du montant HT avec un minimum de 60,00 €

Grille de tarification en vigueur

PRESTATIONS	TARIFS HT/salarié
OFFRE SPECIFIQUE INDEPENDANTS	
- Offre spécifique pour les indépendants / mandataires sociaux	92,40 €
PENALITES – OFFRE SPECIFIQUE INDEPENDANTS	
- Non déclaration d'un salarié (<i>par salarié/an</i>)	100,00 €
- Absence à la visite non déclarée 48h avant	50,00 €
- Frais de recouvrement forfaitaire	40,00 €
- Frais de recouvrement par voie d'huissier	20% du montant HT avec un minimum de 60,00 €

Grille de tarification en vigueur

PRESTATIONS	TARIFS HT/agent
OFFRE COMPLEMENTAIRE - SECTEUR INB	
- Visite initiale Catégorie A ou B (<i>convention EDF</i>)	396,00 €
- Visite annuelle Catégorie A par le Médecin (<i>convention EDF</i>)	396,00 €
- Visite périodique Catégorie B par le Médecin (<i>convention EDF</i>)	264,00 €
- Suivi intermédiaire Catégorie B par l'Infirmière (<i>convention EDF</i>)	198,00 €
- Visite Catégorie A ou B (<i>hors convention EDF</i>)	396,00 €
- Surveillance CNPE hors visite Catégorie A ou B	115,50 €
- Régularisation dossier DATR (<i>changement entreprise ou catégorie</i>)	75,00 €
OFFRE COMPLEMENTAIRE - SECTEUR PUBLIC & ASSIMILES	
- Frais d'adhésion	40,00 €
- Cotisation forfaitaire annuelle	112,00 €
- Visite d'embauche	85,00 €
- Visites ou actions hors convention d'affiliation	Sur devis
PENALITES – OFFRE COMPLEMENTAIRE SECTEUR INB & SECTEUR PUBLIC	
- Non déclaration d'un salarié (<i>par salarié/an</i>)	100,00 €
- Absence à la visite non déclarée 48h avant	50,00 €
- Frais de recouvrement forfaitaire	40,00 €
- Frais de recouvrement par voie d'huissier	20% du montant HT avec un minimum de 60,00 €